

Le forum de Coignières : faciliter l'accès à l'emploi



Sommaire



Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous :
service.communication@coignieres.fr



4



8



12



16



18



22

4 RETOUR EN IMAGES

8 DOSSIER

Focus sur le service emploi

12 COIGNIÈRES GÉNÉRATIONS

Enfance :

- Inauguration d'une nouvelle cuisine pédagogique
- Une sensibilisation au fleurissement durable pour les élémentaires de M.Pagnol
- Des vacances de Noël bien remplies pour les petits Coigniériens

Jeunesse :

- BAFA : une phase d'approfondissement intéressante
- Un "escape game" sur la laïcité
- Cérémonie de remise du brevet et du certificat de formation générale
- Une maraude solidaire pour cinq jeunes Coigniériens
- Formation "prévention et secours civique de niveau 1"

Seniors :

- Une journée de prévention au risque de chute
- Un projet intergénérationnel entre collégiens et seniors
- Quel plaisir de rigoler et de cuisiner !
- Marché de Noël de la Résidence-autonomie
- À la R.-A. , des ateliers numériques instructifs

16 COIGNIÈRES AGIT

- Conseils de quartier 2024 : une nouvelle formule appréciée
- Collecte de sang : un grand merci aux donateurs !
- Boîtes solidaires en faveur des plus démunis
- Politique de la ville

18 ÇA BOUGE À COIGNIÈRES

- Banquet-spectacle des seniors
- Téléthon 2024
- Marché de Noël 2024 : une réussite !

20 VIE SPORTIVE

- Des infrastructures sportives à votre disposition

21 EN BREF / AGENDA

Informations

22 PORTRAIT

- Iryna Giraudet, une vie hors du commun

24 VIE MUNICIPALE

À noter / Délibérations

25 COIGNIÈRES PRATIQUES

26 CARNET DES COIGNIÉRIENS

Bonheur - Félicitations - Regrets

27 TRIBUNES LIBRES



Chères Coigniériennes, chers Coigniériens,

J'ai pu clôturer l'année 2024 à vos côtés lors de temps conviviaux et chaleureux. Je suis heureux de vous retrouver pour cette nouvelle année 2025, qui s'annonce encore riche en projets.

Pour n'en donner que quelques-uns : nous acheverons en septembre 2025, pour la rentrée des classes, les travaux du groupe scolaire Bouvet. Un chantier d'ampleur, essentiel pour le confort de nos jeunes Coigniériens, s'inscrivant également dans une démarche de transition écologique. Nous entamerons les travaux de l'aire multisports, après consultation des habitants. Ce nouvel équipement sportif viendra compléter notre offre et permettra la pratique de nombreuses disciplines. Nous réaménagerons le Parc de la Prévendrie afin de renforcer son attractivité pour les familles et de lui redonner pleinement sa vocation d'espace de détente et de loisirs. Nous expérimenterons la zone 20, qui devrait favoriser la cohabitation sécurisée et le partage des chaussées entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Aussi, vous retrouverai-je lors des nombreux événements annuels, moments agréables et appréciés.

Enfin, nous maintiendrons nos services tels que l'agence postale, le service emploi, le DR mobile... des prestations utiles, parfois essentiels pour vous.

L'ensemble des agents de la commune est mobilisé et à votre écoute pour faciliter votre quotidien et faire de la ville de Coignières, un lieu où il fait bon vivre.

En mon nom et celui du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2025.

Je vous laisse désormais découvrir le mag.

Didier FISCHER
Votre Maire
Vice-président de SQY



INAUGURATION DE L'ESPLANADE HENRI PAILLEUX / 28 SEPTEMBRE

La Municipalité a tenu à remercier Henri Pailleux, Maire honoraire de Coignières, pour son engagement au service des Coigniériens de 1986 à 2015. Une cérémonie organisée en présence de Gérard Larcher, Président du Sénat, de Michel Laugier, Sénateur, de Pierre Bédier, Président du Conseil départemental, d'Aurore Bergé, Députée des Yvelines, de Didier Fischer, Maire de Coignières, d'élus municipaux, de Laurent Burcon, adjoint au Maire de Maurepas et d'administrés.





CROSS ROAD / 29 SEPTEMBRE

Marche de 12 km, trail de 17,5km, trail de 12 km : les valeureux sportifs ont bravé le froid, lors de cette nouvelle édition organisée par les bénévoles de l'association "Cap Coignières".



MARCHE ROSE / 11 OCTOBRE

En guise de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, plusieurs dizaines de marcheurs ont parcouru Coignières. Dans le cadre de cette action solidaire, 370 € ont été récoltés au profit de la Ligue contre le cancer.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Le Maire, les élus, les jeunes conseillers du CMEJ, plusieurs élèves de la classe défense de 3^e, les militaires de divers corps d'armée et les Coigniériens ont honoré la mémoire des soldats morts pour la France durant la Première Guerre mondiale.





JOURNÉE DES MÉRITES / 16 NOVEMBRE

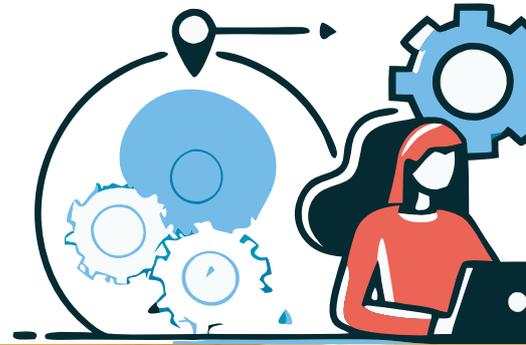
Les détenteurs du brevet et du bac 2024 (mentions "bien" et "très bien") et les médaillés du travail ont été récompensés pour leurs accomplissements.



BOURSE AUX VÊTEMENTS ET AUX JOUETS / 24 NOVEMBRE

Vêtements pour bébés, enfants, ados et adultes, jouets, livres : cet événement organisé par l'AAPEC-UNAape a, une nouvelle fois, connu une forte affluence.







Notre objectif : faciliter votre accès à l'emploi !

Depuis avril 2019, le service emploi de la Mairie de Coignières propose un accompagnement de proximité aux demandeurs d'emploi.

Ce service municipal, complémentaire de l'offre proposée par SQY, suit actuellement une centaine de profils. Par le biais de divers outils et méthodes, Valérie Canetta, conseillère en insertion socio-professionnelle, accompagne, quotidiennement, les personnes à la recherche d'un emploi.





ATELIERS "REPRENDRE CONFIANCE EN SOI POUR UN MEILLEUR ACCÈS À L'EMPLOI"

Quatre thématiques sont abordées :

1. L'ARTICULATION ENTRE LES TEMPS PERSONNELS, FAMILIAUX ET PROFESSIONNELS :

Les bénéficiaires obtiennent des conseils avisés afin de gagner en sérénité dans leur vie personnelle et, ainsi, reprendre plus facilement une activité professionnelle ;

2. L'IMAGE DE SOI ET L'ESTIME DE SOI POUR SE PRÉPARER À L'EMPLOI :

Une personne confiante sera davantage convaincante lors de l'entretien d'embauche. Avoir une bonne estime personnelle est indispensable : le manque de confiance en soi est un véritable frein au retour à l'emploi ;

3. INTERVENTION D'UN COACH EN IMAGE ET EN COMMUNICATION :

Cette professionnelle transmet aux demandeurs d'emploi les codes gagnants pour une communication optimale durant l'entretien et leur donne des astuces (bonnes pratiques en matière de code vestimentaire, maquillage adapté...);

4. CRÉATION D'UN RÉSEAU SOCIAL ET PROFESSIONNEL :

Le réseautage est primordial pour (re)trouver un travail. Les demandeurs d'emploi doivent impérativement rompre avec l'isolement, qui occasionne une perte d'estime de soi.



Durée des ateliers : 2h30, fréquence : 2 à 3 par mois (en fonction des thèmes et des vacances), possibilité d'y participer en totalité ou à l'unité.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ À L'EMPLOI ET À LA FORMATION :

La conseillère en insertion socio-professionnelle reçoit les volontaires en toute confidentialité, sur rendez-vous, et les aide dans toutes leurs démarches (inscription à France Travail, etc.)

TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI :

Une session est organisée tous les mois, sur inscription. Objectif : aide à la réalisation du CV et de la lettre de motivation et préparation à l'entretien d'embauche

COURS DE FRANÇAIS À VISÉE PROFESSIONNELLE :

Accessible sur inscription, cette initiative est proposée une demi-journée par semaine en Mairie, de 8h30 à 11h30.

ACCÈS LIBRE À L'ESPACE CONSULTATION :

Une salle informatique, munie d'ordinateurs connectés à Internet, est mise à disposition pour faciliter la recherche d'emploi le lundi (9h30-11h30), mercredi (14h-17h), jeudi (9h-11h30) et vendredi (14h-16h).

Les inscriptions s'effectuent auprès de Valérie Canetta par téléphone au 01 30 13 17 66 ou par mail à valerie.canetta@coignieres.fr





2 QUESTIONS À

Deux événements dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry

En complément de cet accompagnement quotidien, **les agents de la Direction de l'Économie et de l'Emploi organisent, chaque année, deux temps forts.** Le forum de l'emploi réunit des dizaines d'entreprises, implantées dans plusieurs secteurs d'activités (informatique, industrie, environnement, hôtellerie, restauration, transports, commerce...). Les échanges entre recruteurs et postulants sont nourris et les transmissions de CV nombreuses. Fructueuse pour la plupart des participants, cette manifestation est très attendue chaque année car elle favorise une première approche entre le futur salarié et le futur employeur.

Le salon de l'orientation et de la formation, quant à lui, permet aux collégiens, aux lycéens et aux étudiants de rencontrer des structures de formation adaptées à leur niveau et à leur projet. Les adultes en reconversion professionnelle peuvent également y trouver l'interlocuteur adéquat. **Ce fut le cas le 13 novembre dernier : plus de 200 apprenants, salariés et demandeurs d'emploi ont obtenu de précieux renseignements auprès de représentants d'organismes de formation, en présence du Maire et d'élus, notamment Catherine Juan, adjointe au Maire en charge de l'économie et de l'emploi. L'événement idéal pour les visiteurs qui s'interrogent sur leur avenir.**



Catherine JUAN,
Adjointe au Maire en charge de l'économie et de l'emploi

PEUT-ON EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR L'ACCOMPAGNEMENT ASSURÉ PAR LA CONSEILLÈRE EN INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE ?



Madame Canetta rencontre divers types de public et adapte son expertise de manière très individualisée. En effet, cet accompagnement doit répondre à des besoins spécifiques qu'elle doit prendre en compte pour une meilleure efficacité. Il s'agit parfois de problèmes d'accessibilité, d'assimilation de codes vestimentaires, ou même de garde d'enfants. Il lui est déjà arrivé de devoir accompagner physiquement à France Travail des personnes en grande difficulté. Ce suivi personnalisé est un gage de confiance pour les demandeurs d'emploi. Ces derniers bénéficient également d'une aide pour utiliser l'outil informatique car ils n'ont pas toujours d'ordinateur mais uniquement un portable : postuler devient alors très compliqué. Il arrive également que Madame Canetta accompagne concrètement l'utilisateur pour répondre aux offres publiées sur les sites spécialisés, afin de faciliter sa démarche. Il est donc primordial de poursuivre cet accompagnement adapté.

CETTE MÉTHODE VOUS SEMBLE-T-ELLE EFFICACE ?

Depuis 2020, 479 personnes ont été accompagnées par le service emploi : 40% ont (re)trouvé un emploi ou commencé une formation. C'est une statistique tout à fait satisfaisante au regard des nombreuses difficultés rencontrées par les demandeurs, au regard de la conjoncture économique et sociale. Le réseau professionnel développé par la conseillère en insertion lui permet de mettre en lien le postulant et l'entreprise ou l'organisme de formation. Pour l'entité, c'est rassurant de rencontrer une personne qui a peaufiné sa réinsertion professionnelle avec Madame Canetta. Par ailleurs, je tiens à rappeler que l'emploi reste une délégation de SQY. La Ville de Coignières offre un service supplémentaire dédié à nos habitants.



ENFANCE

INAUGURATION D'UNE NOUVELLE CUISINE PÉDAGOGIQUE AU CENTRE DE LOISIRS



Aménagé par les agents des services techniques (réfection du sol, reprise de la peinture, mise en place de l'électroménager, rénovation de l'installation électrique et de la plomberie), **cet espace, inauguré durant l'automne, permet aux petits Coignériens de découvrir des fruits, des légumes et des épices mais également de se transformer en apprentis cuisiniers (gâteaux, crêpes). Cofinancée par la CAF, cette opération répond aux attentes de notre jeune public.**

DES VACANCES DE NOËL BIEN REMPLIES POUR LES PETITS COIGNIÉRIENS



Loto intergénérationnel avec les seniors de la R-A, jeux sportifs et collectifs au gymnase, atelier culinaire "réalisation de crêpes", ateliers manuels axés sur les fêtes de fin d'année, sorties à la patinoire et au parc de jeux "Royal Kids" : **les enfants inscrits au centre de loisirs ont apprécié la fin d'année !**

UNE SENSIBILISATION AU FLEURISSEMENT DURABLE POUR LES ÉLÉMENTAIRES DE M.PAGNOL



Courant octobre, **les écoliers ont planté différents fruitiers**, plantes vivaces et arbustes (framboisier, groseillier, mûrier, cassissier, géranium, rhubarbe, bourrache, sauge) devant le groupe scolaire, sous la supervision des agents des espaces verts.



UNE JOURNÉE DE PRÉVENTION AU RISQUE DE CHUTE



Cet automne, nos aînés ont effectué des tests, obtenu des conseils personnalisés et suivi une conférence axée sur les chutes et l'avancée en âge. Une journée instructive, à mettre au crédit des agents du CCAS et des intervenantes du groupement de coopération sociale et médico-sociale "Bien vieillir".

QUEL PLAISIR DE RIGOLER ET DE CUISINER !



Le jeudi 5 décembre, les seniors ont participé à l'atelier "Yoga du rire" : l'occasion pour eux d'expérimenter cette méthode de relaxation permettant de réguler le système nerveux, de stimuler le système immunitaire, de libérer les hormones du plaisir et de la détente et de créer de la joie. Le même jour, ils se sont mués en cuistots en concoctant de savoureux plats, lors d'une activité encadrée par l'association "Les Insatiables".

UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL ENTRE COLLÉGIENS ET SENIORS



Mi-novembre, les retraités de la R-A ont reçu la visite d'élèves de 3^e de la Mare aux Saules, dans le cadre d'un projet autour des thématiques "autobiographie" et "histoire et mémoire" (intégrées aux programmes de français et d'histoire-géographie). Un beau moment durant lequel les collégiens ont interviewé leurs aînés.

MARCHÉ DE NOËL DE LA RÉSIDENCE-AUTONOMIE



En amont des fêtes de fin d'année, les résidents et les visiteurs ont multiplié les emplettes (chocolats, bijoux, vêtements, décorations...), pour leur plus grand bonheur.

À LA R-A, DES ATELIERS NUMÉRIQUES INSTRUCTIFS

Omniprésentes dans notre quotidien, les nouvelles technologies peuvent parfois être incomprises par nos aînés. **Ceux-ci ont donc appris à maîtriser l'outil informatique, lors de permanences individuelles** assurées par une intervenante de l'association « Destination Multimédia » en décembre et en janvier. Une belle manière pour eux de gagner en autonomie !



JEUNESSE

BAFA : UNE PHASE D'APPROFONDISSEMENT INTÉRESSANTE



Fin octobre, les futurs animateurs ont proposé plusieurs activités aux enfants du centre de loisirs, en présence de Messieurs Abed Boudjemaa, directeur adjoint de la prévention et des politiques jeunesse et sportive et Jean-Loup Desloges, directeur de l'AROEVEN (organisme qui gère les sessions de formation). Rendue possible par l'engagement de la commune, **cette formation au BAFA a donné aux stagiaires un aperçu concret du métier d'animateur.**



UN "ESCAPE GAME" SUR LA LAÏCITÉ



Par le biais d'un jeu immersif, lors duquel ils devaient retrouver le député Jean Jaurès (l'un des promoteurs de la laïcité), **plusieurs jeunes Coigniériens en ont récemment appris davantage sur ce principe fondateur de notre République.** Une belle expérience pour les habitués du service jeunesse et de la Maison des Jeunes. Merci au Réseau Canopé et aux agents des deux structures pour cette belle initiative.



CÉRÉMONIE DE REMISE DU BREVET ET DU CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE



Le 7 novembre dernier, Madame Prunier, principale du Collège de la Mare aux Saules, Monsieur Fischer, Maire de Coignières, Madame Piffarely, adjointe au Maire et Monsieur Rachet, conseiller municipal délégué représentant la commune au sein du collège, ont remis aux impétrants leur précieux diplôme. **Félicitations à l'ensemble des récipiendaires !**

UNE MARAUDE SOLIDAIRE POUR CINQ JEUNES COIGNIÉRIENS



Début décembre, ces derniers ont distribué, aux personnes les plus démunies, les kits "grand froid" préalablement confectionnés par les enfants du centre de loisirs et les adolescents du service jeunesse, en collaboration avec l'association Elan-cœur. Des kits contenant des articles essentiels, notamment des vêtements chauds et des produits d'hygiène. Bravo à tous !



FORMATION "PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1"

Mi-décembre, un sapeur-pompier des Yvelines a enseigné les gestes élémentaires de secours à six jeunes Coigniériens. Une initiative d'une importance capitale : **avoir les bons réflexes permet de sauver des vies !** Saluons le travail de la Direction de la Prévention et des Politiques Jeunesse et Sportive.

ACTIONS MENÉES

**CONSEILS DE QUARTIER 2024 :
UNE NOUVELLE FORMULE APPRÉCIÉE**

Les habitants des secteurs 1 et 2 avaient rendez-vous en Mairie, le 13 novembre dernier, pour échanger librement sur différentes thématiques. En présence du Maire et d'élus, notamment Nathalie Gervais, conseillère municipale déléguée à la participation citoyenne, les administrés ont donné leur avis sur divers sujets : l'occasion pour eux de formuler des propositions. Quinze jours plus tard, les Coigniériens des secteurs 3 et 4 en ont fait de même, dans une démarche de co-construction efficace depuis plusieurs années ! **Pour rappel, à la suite de ces réunions citoyennes, les administrés ont voté en ligne (jusqu'au 15 janvier) pour le projet dont ils souhaitent la mise en œuvre en priorité.**

**COLLECTE DE SANG :
UN GRAND MERCI AUX DONNEURS !**

33 volontaires ont fait preuve de générosité le 27 novembre dernier, en Mairie. La mobilisation continue : rappelons que les produits sanguins sont indispensables pour les situations d'urgence (interventions chirurgicales, blessures avec perte de sang, etc.) et les besoins chroniques (maladie du sang, cancers...) ! Nous avons toujours besoin de vous : consultez les lieux de collecte sur www.dondesang.efs.sante.fr

**DES BOÎTES SOLIDAIRES
EN FAVEUR DES PLUS DÉMUNIS**

Vous avez été nombreux à déposer en Mairie, au CCAS et au centre de loisirs, des boîtes dotées de produits d'hygiène, de loisirs et d'objets réconfortants, à destination des personnes dans le besoin. **Juste avant les fêtes de fin d'année, les agents du CCAS ont remis les dons aux bénéficiaires. Bravo à tous pour cette admirable générosité !**

**COIGNIÈRES EN POLITIQUE
DE LA VILLE : DES MOYENS POUR DES
ACTIONS INNOVANTES EN DIRECTION
DES COIGNIÉRIENS**

En 2023, l'État a révisé la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville qui n'avait pas été revue depuis 2014. En intégrant 111 nouveaux quartiers (QPV) à compter du 1^{er} janvier 2024, ce changement marque une étape importante dans la politique urbaine française. Le nouveau périmètre de la politique de la ville fut consigné dans un décret paru le 30 décembre 2023 au Journal officiel. Avec cette actualisation, 1362 sites en métropole, et plus de 200 dans les territoires d'outre-mer, sont désormais classés QPV à l'instar de Coignières. Parmi les quartiers déjà existants, 960 voient leur périmètre évoluer, tandis que 291 demeurent inchangés.

ACTIONS MENÉES



Cette mise à jour étend le périmètre prioritaire à de nouveaux territoires. C'est ainsi que Coignières a pu intégrer le dispositif au titre de 2024-2030 pour la résidence des Acacias.

5 MILLIONS D'HABITANTS CONCERNÉS

Ce décret est l'aboutissement d'un processus d'échange fructueux entre les services de l'État et les élus locaux (pour être éligible, un quartier doit se situer dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants et compter au minimum 1000 habitants. À cela, il convient d'ajouter le critère de revenu moyen par habitant. Pour ce critère, les quartiers dits prioritaires sont ceux où une part importante de la population dispose **de moins de 60% du revenu médian de référence, soit 60% de 18.750 euros. Un montant pondéré en fonction du revenu fiscal local de l'unité urbaine.**

Environ 5 millions d'habitants vivent désormais dans les QPV. Des quartiers qui sont destinés à bénéficier de mesures spécifiques, en matière notamment fiscale pour les entreprises, tout en promouvant des actions nouvelles sur divers thèmes comme l'éducation, l'emploi, l'insertion et le développement, aussi bien économique que social. L'objectif principal est de réduire les inégalités territoriales.

Toutefois, ne nous trompons pas, cette entrée dans le dispositif est une aubaine pour l'ensemble de la commune, nous permettant de développer des actions novatrices dans divers domaines comme l'emploi, la réussite éducative en particulier dont l'impact ne sera pas limité au seul quartier des Acacias. Comme nouvel entrant, l'année 2024 fut essentiellement consacrée à la mise en œuvre du diagnostic. **Ce long travail, réalisé par l'ensemble des services municipaux de Coi-**

gnières et du CCAS, nous a permis d'amorcer en toute quiétude notre phase programmatique pour 2025, les services de l'État comme de SQY nous accompagnant dans cette belle aventure. Aussi, en décembre dernier, à l'instar des autres communes de Saint-Quentin en politique de la ville et en présence de M. le Préfet, Didier Fischer a ratifié, au sein de l'Hôtel d'Agglomération, le contrat politique de la ville 2024-2030. L'occasion pour notre Maire de rappeler son attachement à ce dispositif tout en insistant sur la détermination de notre ville pour mener à bien les actions proposées. **Ainsi, 11 projets, dont deux au titre du PRE, ont été soumis à la validation de l'État pour 2025.**

LA POLITIQUE DE LA VILLE : QUELS AVANTAGES POUR COIGNIÈRES ?

- Pouvoir développer des projets novateurs (à l'image du Programme de réussite éducative) tout en nous permettant de renforcer certaines de nos actions (projets de prévention...) grâce à des moyens financiers supplémentaires. Autant de projets qui impacteront l'ensemble de notre territoire au-delà donc du quartier prioritaire ;
- Permettre de répondre à des appels à projets exclusivement fléchés sur les QPV. En effet, certains appels à projet, avant 2024, n'étaient pas accessibles à Coignières.

LES CHIFFRES CLÉS

LES ACACIAS

Démographie

- 1206 habitants soit 27% environ de la population coigniérienne
- 34 % de moins de 18 ans
- 20 % de familles monoparentales
- 24% de ménages de plus de 5 personnes

VILLE ACTIVE

BANQUET-SPECTACLE DES SENIORS



Ce rendez-vous gourmand et festif, qui s'est tenu le 29 novembre dernier, a une fois de plus ravi nos seniors ! Ces derniers ont dégusté un savoureux repas, avant d'enchaîner les pas de danse sur les musiques entraînantes du duo "Giovanni et Élodie". Les convives ont passé un excellent moment dans les Salons Saint-Exupéry, en présence de Didier Fischer, Maire de Coignières et président du CCAS, de Marc Montardier et de Sophie Piffarely, adjoints au Maire, des membres du conseil d'administration du CCAS et des agents du CCAS et de la Résidence-autonomie. Certains aînés absents lors du banquet-spectacle ont reçu la visite du Maire et de son adjoint Marc Montardier quelques jours plus tard. Lesquels leur ont remis un panier sucré ou salé offert par le CCAS. Un agréable portage à domicile, propice à la discussion et à la convivialité.



TÉLÉTHON 2024

À Coignières, la solidarité est toujours de mise ! Preuve en est, avec ce saisissant concert aux chandelles assuré par les élèves du Coignières Foyer Club le 30 novembre dernier. Piano, violon, chant : accompagnés de leur professeure Iryna Giraudet, les talentueux artistes ont émerveillé le public ! Dans le cadre de cette soirée émouvante, les spectateurs ont tenu à soutenir la recherche sur les maladies génétiques rares en apportant leur contribution financière. Un bel élan de générosité a également été aperçu le 8 décembre, à la Résidence-autonomie "Les Moissonneurs". Un concert de variété française et internationale a été proposé par le groupe amateur Voc'Harmony et Maxime Petauton, conseiller municipal. 744€ ont été intégralement reversés au profit de l'AFM-Téléthon. Merci à l'ensemble des participants et des donateurs !



MARCHÉ DE NOËL DU 7 DÉCEMBRE 2024 : UNE RÉUSSITE !

La météo capricieuse n'a pas refroidi les nombreux visiteurs, déterminés à l'idée de multiplier les emplettes grâce aux vendeurs et producteurs locaux présents sur place. **Au programme de cet événement familial et convivial : balade à dos de poney, visite de la mini-ferme, photos avec le Père Noël et ses lutins, illuminations du sapin de Noël, ateliers créatifs, verre de l'amitié, dégustations...** La députée des Yvelines Aurore Bergé, le Maire Didier Fischer et plusieurs élus municipaux sont venus saluer les exposants et les flâneurs.



LE SPORT À COIGNIÈRES

À Coignières, de nombreuses infrastructures sportives à votre disposition

Les habitants peuvent pratiquer une multitude d'activités physiques en salle et en plein air, sur différents sites.

GYMNASSE

DU MOULIN À VENT

Rénové en 2020, le gymnase est doté de divers équipements intérieurs, d'une surface totale de 2500 m² :

- Une halle multisports de 1255 m² ;
- Une salle de basket, volley-ball, handball et futsal de 985 m² ;
- Un mur d'escalade ;
- Des tribunes intérieures de 240 places ;
- Un dojo de 420 m², dont un espace tatami de 140 m² ;
- Un espace de fitness/musculation de 37 m² ;
- Un espace gymnastique.

ESPACE

ALPHONSE DAUDET

Réservé aux établissements scolaires, aux associations et au centre de loisirs, ce plateau multisports de 7 hectares propose :

- Un terrain de football en gazon synthétique avec tribunes-vestiaires de 200 places ;
- Une piste d'athlétisme et sautoirs ;
- Un pas de tir à l'arc de 6000 m² ;
- Un espace paysager de 12 000 m².

CITY STADE

Localisé à l'angle de l'avenue de Maurepas et de la rue de Neauphle-le-Château, ce terrain multisports, rénové en 2019, est destiné aux jeux collectifs de plein air.

PARCOURS SANTÉ

Sis allée des pommiers, cet équipement extérieur est constitué de six appareils d'entraînement fixes :

- Des barres parallèles ;
 - Un vélo ;
 - Un twister double ;
 - Une barre de traction ;
 - Un demi-cylindre ;
 - Une machine pour abdominaux.
- Sécurisé, l'ensemble du matériel est accessible à tous, dès 14 ans.

STADE DU MOULIN À VENT

Situé au 16 rue du Moulin à Vent, à proximité du gymnase, ce terrain de football stabilisé de 6 825 m² est ouvert au public :

- En période scolaire : le lundi et le mardi de 17h à 22h30, le mercredi de 13h à 19h, le jeudi de 17h à 19h, le vendredi de 19h30 à 22h30 et le samedi et le dimanche de 13h à 20h ;
- Pendant les petites vacances scolaires : tous les jours de 9h à 19h.
- Pendant les grandes vacances scolaires : tous les jours de 9h à 22h30.

TENNIS CLUB

Les installations tennistiques se composent de 9 courts éclairés, ouverts 24h/24 et 7j/7, dont 3 courts couverts en revêtement dur, 4 courts extérieurs en terre battue et en revêtement dur et 2 mini-courts en gazon synthétique destinés à l'entraînement des enfants. Un club house, des vestiaires avec douches ainsi qu'un parking privé sont mis à la disposition des utilisateurs.

2 QUESTIONS À



Mohamed MOKHTARI,

Adjoint au Maire en charge de la vie associative et des sports

LA PROMOTION DU SPORT, UNE RÉALITÉ À COIGNIÈRES ?

Les études scientifiques démontrent que le sport contribue au bien-être physique et mental. C'est la raison pour laquelle la Municipalité favorise continuellement l'exercice physique sur notre territoire. La rénovation du gymnase symbolise notre volonté d'offrir des conditions optimales aux utilisateurs. D'ailleurs, nous avons profité de cette réhabilitation pour proposer une nouvelle activité, l'escalade et un nouvel espace fitness/musculation. Précisons qu'à Coignières, la pratique sportive est encouragée dès le plus jeune âge. Les tout-petits inscrits à la crèche effectuent régulièrement des parcours de motricité dans le dojo situé au gymnase et les écoliers, les enfants fréquentant le centre de loisirs ainsi que les collégiens s'exercent fréquemment sur la pelouse synthétique du stade mais également au sein du gymnase. Au-delà des apprenants, la commune accompagne aussi la quinzaine d'associations sportives de la ville, dans le cadre de l'organisation de leurs événements et compétitions tout au long de l'année.

UN MOT SUR L'AIRE MULTISPORTS INTERGÉNÉRATIONNELLE ?

Notre objectif est clair : donner la possibilité aux Coigniériens de pratiquer le sport en libre service, que ce soit le week-end, durant les vacances ou après le travail. Il est prévu un terrain multisports sur lequel les volontaires s'adonneront au basket, au handball et au tennis en installant un filet, un terrain de foot à cinq qui pourra être utilisé par les écoles, le collège et le club de football, un pumphtrack (skatepark favorisant également la circulation des trottinettes, des vélos et des rollers) et un espace de "street workout" pour réaliser des exercices de musculation. Il sera également possible de pratiquer le fitness et le teqball (sport de ballon exercé sur une sorte de table de tennis de table arquée). Par ailleurs, des espaces de convivialité seront aménagés et la création d'une piste d'athlétisme est envisagée. Ce projet ambitieux, qui devrait débiter courant 2025, viendra compléter notre riche offre sportive.

INFORMATIONS

Reconstruction de Notre-Dame de Paris : la commune impliquée

Partiellement détruite par un incendie en avril 2019, la cathédrale a rouvert ses portes le 7 décembre dernier. **La ville de Coignières a versé une subvention de 2000€ pour la restauration de l'édifice (votée lors du conseil municipal du 21 mai 2019). À noter qu'une dizaine de chênes des bois Dassault ont été utilisés pour la reconstruction.**

Stérilisation des chats errants

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire est tenu responsable de la tranquillité et de la salubrité publique. **La commune ayant récemment remporté un appel à projets, une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants sera prochainement menée.** Est considéré comme errant, tout chat non identifié, sans propriétaire, vivant en groupe, dans des lieux publics. La stérilisation est la seule méthode efficace évitant la prolifération de chats errants (en 4 ans, un couple de chats peut engendrer la naissance de plus de 20 000 chatons !). Elle reste le meilleur outil pour :

- Empêcher la transmission de maladies infectieuses ;
- Préserver la tranquillité publique (arrêt des nuisances sonores et olfactives, bagarres nocturnes, miaulements et marquages urinaires) ;
- Lutter contre la souffrance animale : les chats errants sont livrés à eux-mêmes dans des environnements dangereux (circulation de véhicules, conditions météorologiques hostiles, insalubrité...) et souvent confrontés à la malveillance des humains.

Allocation énergie : transmettez votre dossier avant le 31 janvier 2025

Le CCAS alloue, sous conditions de ressources, une allocation énergie de 70€ par foyer aux familles nombreuses (au moins trois enfants à charge), aux familles monoparentales, aux personnes âgées de 65 ans et plus, celles âgées de 62 ans retraitées au titre de l'incapacité au travail et celles en situation de handicap, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires du RSA. **Les personnes éligibles sont invitées à transmettre leur dossier au CCAS. Infos : 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr - www.coignieres.fr**

Engagez-vous pour un tri responsable !

Depuis 2024, les agglomérations doivent offrir des solutions pour trier les biodéchets. SQY mise sur le compostage direct, une solution naturelle et peu polluante. Vous pouvez ainsi bénéficier de composteurs individuels ou demander des aires de compostage pour vos immeubles. Dans l'espace public, la commune remplace progressivement les poubelles par des modèles bi-flux afin de faciliter le tri sélectif. En 2025, 20 nouvelles poubelles bi-flux seront installées. **Chaque geste compte : respectez le tri et valorisez vos déchets organiques ! Plus d'infos : saint-quentin-en-yvelines.fr**

Cyclone Chido à Mayotte : moment de recueillement en Mairie

Le 23 décembre, le Maire Didier Fischer, ses adjoints Salah Krimat et Catherine Juan, les agents municipaux et plusieurs habitants de Coignières ont rendu hommage aux victimes du cyclone ayant ravagé Mayotte quelques jours plus tôt. **Lors d'un prochain Conseil municipal, il sera proposé le versement d'une subvention exceptionnelle pour venir en aide à ce département sinistré.**

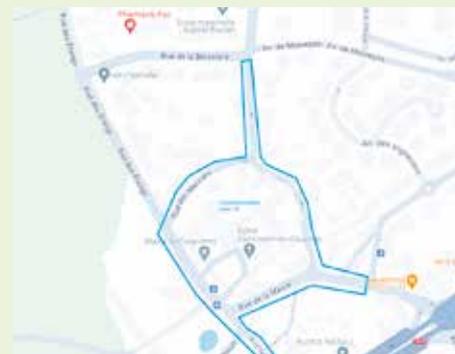
Label "ville prudente" : Coignières, lauréate de l'édition 2024

Olivier Rachet, conseiller municipal délégué à la mise en place du schéma directeur des zones 30 et Abed Boudjemaa, directeur adjoint de la prévention et des politiques jeunesse et sportive, ont assisté à la cérémonie de remise de cette distinction, décernée par l'association "Prévention Routière" le 19 novembre dernier. Une reconnaissance de l'engagement de la commune dans sa lutte contre les incivilités routières. **La ville a désormais 3 cœurs (elle en possédait un précédemment), remis lors de cette cérémonie.**

Embellissement et végétalisation de la placette de la Vénérie

En novembre, les agents des espaces verts et deux Coigniériens se sont mobilisés afin de végétaliser la dite placette. Au printemps, la pelouse sera plantée au centre. Un projet qui émane des conseils de quartier.

La commune expérimente la zone 20



Automobilistes, levez le pied ! **Depuis le 13 janvier 2025, les rues situées autour de la Mairie (rue de la Mairie, rue des Étangs, rue des Merciers et rue de Neauphle-le-Château) sont limitées à 20km/h.** Attention : conformément à la décision prise par Monsieur le Maire, la circulation à contresens est interdite pour les cycles et les engins motorisés ! À noter que des panneaux matérialisent l'entrée et la sortie de la zone 20. Cette expérimentation d'un an vise à renforcer la sécurité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes) dans les zones de rencontre.

À NOTER !

Jeudi 30 janvier, de 14h30 à 18h,
Salons Saint-Exupéry
Thé dansant
Infos : 01 34 61 45 75

Samedi 1^{er} février, à 19h,
Espace A.Daudet
Spectacle de danse classique
"Grand(s)-écart(s)"
Infos : 01 30 62 36 00

Samedi 1^{er} février, de 9h à 12h,
Maison de Voisinage
Repair'Café
<https://repaircafecoignieres.fr>

Samedi 1^{er} février, de 12h à 14h,
Gymnase du Moulin à Vent
Zumba carnaval
<https://my.weezevent.com/zumba-carnaval>

Vendredi 7 février, à 20h30,
Espace A.Daudet
Théâtre de boulevard
"Un fil à la patte"
Infos : 01 30 62 36 00

Samedi 8 février, de 14h à 17h,
Centre de loisirs "La Farandole"
Café des parents
Infos : 01 30 13 17 77

Samedi 8 mars, de 9h à 12h,
Espace A.Daudet
Repair'Café
<https://repaircafecoignieres.fr>

Vendredi 14 mars, à 20h,
Espace A.Daudet
"Diggers"
Infos : 01 30 62 36 00

Vendredi 21 mars, à 20h,
Espace A.Daudet
Sortie de résidence
"Tous coupables sauf
Thermos Grönn"
Infos : 01 30 62 36 00

Vendredi 28 mars, à 20h45,
Espace A.Daudet
Concert "Messa di Gloria"
Infos : 01 30 62 36 00



FOCUS

Iryna Giraudet, une vie hors du commun

Pratique musicale et événements historiques ont jalonné son existence.



"Musicienne amatrice, ma mère, enseignante en école primaire, m'a emmenée, à 7 ans, dans une école de musique située au sein d'une garnison militaire, à Srednebelaja (Russie, en Extrême-Orient). Cours de piano, solfège, histoire de la musique, chorale : l'enseignement était complet et très strict, vu que c'était une école soviétique. On ne disait pas aux enfants "amusez-vous" mais "travaillez" !", nous apprend Iryna Giraudet.

Née à Kaliningrad (enclave russe autrefois appelée Königsberg et située au bord de la mer Baltique) durant la Guerre froide, la fille d'un officier de l'armée soviétique a suivi son père, au gré de ses affectations. Kaliningrad, Kyiv (Kiev, Ukraine), Srednebelaja, Arnstadt (Allemagne), Orenbourg (Russie, dans l'Oural du Sud) : des pérégrinations inoubliables pour Iryna Giraudet. Laquelle se remémore son passage à Arnstadt, en Allemagne de l'Est (occupée par l'Union des républiques socialistes soviétiques), où elle a vécu de 9 à 14 ans : **"Nous ne pouvions pas quitter la garnison militaire clôturée, dont la superficie représentait environ la moitié de Coignières. Seuls les militaires et leurs épouses étaient autorisés à sortir. Nous n'échangions pas avec les Allemands : les rares moments de partage avec eux étaient des fêtes nommées "Druzhiba" (amitié). Il s'agissait de rencontres contrôlées et surveillées par la Stasi et le KGB, les services de renseignement de la République démocratique d'Allemagne et de l'URSS. Les contacts informels n'existaient pas !"**

DÉCOUVERTES BOULEVERSANTES

À Arnstadt, l'adolescente de 13 ans découvre l'existence du Goulag (organisme gérant les camps de travail forcé en URSS) en écoutant, par hasard, "La Voix de l'Amérique", émission radio originaire des États-Unis. Un choc pour la jeune Iryna, qui avait toujours suivi la propagande soviétique (récitation de chants et de poésies communistes à l'école, célébration de l'anniversaire du révolutionnaire russe Lénine), à l'instar de ses compatriotes. Plus tard, la femme d'origine ukrainienne apprendra que sa propre mère a été, à l'âge de 10 ans, déportée dans l'un de ces effroyables camps...

Un témoignage poignant, tout comme l'évocation de son grand-père. Ce dernier, ancien commandant de l'armée ukrainienne de résistance ayant combattu Adolf Hitler mais également l'armée soviétique pour obtenir l'indépendance de l'Ukraine, s'est donné la mort en pleine forêt, au lieu d'être capturé et torturé par les milices du NKVD (renommé KGB après la seconde guerre mondiale puis FSB) qui le poursuivaient. Un choix courageux pour protéger ses frères d'armes. Depuis, en Ukraine, les scouts portent le pseudo militaire de son grand-père et un championnat d'échecs a été renommé en son honneur.



FOCUS



CATASTROPHE NUCLÉAIRE DE TCHERNOBYL

Après l'obtention de son certificat de fin d'études (mention très bien) à Orenbourg, la jeune musicienne rallie Kyiv et intègre l'Institut de musique R.Glier, où elle acquiert, pendant quatre ans, des connaissances en matière de solfège, d'harmonie, de polyphonie, d'orchestre, d'histoire de la musique européenne et mondiale tout en continuant à développer sa sensibilité artistique et la maîtrise technique du piano et du violon.

Un cursus scolaire marqué par un événement historique, l'explosion du réacteur n°4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl le 26 avril 1986 : **"J'habitais dans le foyer "étudiants" de l'école. J'ai entendu parler de l'explosion par le biais d'étudiantes dont les parents travaillaient dans cette station nucléaire de Tchernobyl, ville située à une centaine de kilomètres de Kyiv. Je voulais rejoindre mes parents qui habitaient encore en Russie en avion ou en train mais impossible d'acheter un billet, il y avait énormément de monde. Finalement, je suis rentrée au foyer.**



Les seules consignes du gouvernement étaient de garder notre calme, de rester chez nous et de prendre de l'iode".

ARRIVÉE À COIGNIÈRES

Fin des années 80, la récente diplômée part enseigner à Marianivka, petit village proche de Kyiv où Ivan Kozlovsky, célèbre soliste à l'opéra Bolchoï de Moscou et artiste préféré de Joseph Staline, a construit une école de musique car il y est né en 1900. Iryna Giraudet décrit cette expérience de trois ans comme **"la chance de (s)a vie"**, où elle a développé l'envie d'enseigner la musique à de jeunes apprenants. En parallèle, la jeune professeure intègre l'Université pédagogique nationale à Kyiv afin d'obtenir son Master de pédagogie musicale. L'adepte du piano, du violon et de la flûte à bec ukrainienne rejoint ensuite l'Institut de formation de maîtres à Kyiv, où elle dispense une formation musicale aux futurs instituteurs d'école élémentaire.

En 2000, Iryna Giraudet rend visite à sa sœur, chercheuse à l'Institut Curie à Paris. À deux reprises, la touriste est émerveillée par la ville lumière. Dans la capitale, elle rencontre son futur époux, Éric Giraudet et s'installe avec lui à Coignières en 2002.

GUERRE EN UKRAINE

Iryna Giraudet devient, en 2003, professeure de musique au sein du Coignières Foyer Club. Depuis, elle y enseigne l'éveil musical, le piano, le violon et le chant. L'organisatrice d'un concert annuel dans le cadre du Téléthon s'évertue à accompagner ses élèves avec pédagogie : **"Je les écoute comme de grands artistes.**

La pratique musicale nécessite de la rigueur et de la technique. L'idéal pour un professeur, c'est le moment où un jeune musicien ressent les choses et ne pense pas à ses gestes. La musique est une question de sensibilité : cet art m'a toujours procuré des émotions", nous confie la férue de lecture, de design, d'opéra et de jardinage.

Durant l'interview, Iryna Giraudet a exprimé sa gratitude envers la France, où elle s'est toujours sentie **"épanouie personnellement et professionnellement"**. Mais cette femme polyglotte, qui parle français, anglais, ukrainien et russe, reste profondément attachée à son pays d'origine. Au moment d'évoquer l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, l'émotion était à son apogée : **"Dès le début de la guerre le 24 février 2022, j'ai décidé d'aller chercher mes parents à Kyiv. J'ai quitté Paris le 27 février et je suis arrivée chez eux deux jours plus tard. Je leur ai dit qu'il fallait impérativement quitter l'Ukraine. Après de multiples péripéties, nous avons atterri à Paris le 5 mars. Jusqu'au 5 mai, mes parents sont restés à Coignières. Je leur ai montré les collectes de dons pour l'Ukraine organisées en Mairie et le drapeau ukrainien hissé devant l'Hôtel de ville : ils étaient émus et reconnaissants en voyant cette solidarité ! Lorsque mes parents ont vu à la télé les habitants de Kyiv rentrer chez eux, ils ont décidé de repartir. Je les ai accompagnés à Kyiv. Depuis le commencement du conflit, je m'y rends pendant les vacances scolaires"**. Il y a de quoi rester bouche bée devant un tel récit.

DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2024****APPROBATION DE LA DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES UN ENJEU POUR LE DEVENIR DE NOTRE VILLE**

Dans le cadre de l'article 15 de la loi APER (loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables), l'État encourage le développement des énergies renouvelables (EnR) pour lutter contre le changement climatique et garantir l'approvisionnement énergétique de la France. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif national de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Les communes sont invitées à identifier des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) sur leur territoire. Ces zones permettent de concentrer l'implantation des projets EnR sur des sites adaptés, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux, urbanistiques et patrimoniaux locaux.

Sur notre territoire, une étude de potentiel EnR a été menée. Celle-ci a examiné plusieurs filières d'énergies renouvelables : photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie et hydroélectricité. Cependant, certaines filières ont été exclues en raison des caractéristiques spécifiques du territoire :

- Éolien terrestre : les zones propices sont classées en ZNIEFF, rendant leur exploitation incompatible avec la protection écologique.
- Hydroélectricité : aucun potentiel identifié.
- Solaire au sol : les espaces agricoles et les friches disponibles sont inadaptés.
- Méthanisation : potentiel insuffisant.
- Géothermie de surface : zones exploitables limitées à des secteurs protégés.
- Réseaux de chaleur et de froid : besoins identifiés, mais infrastructures inexistantes pour un développement rentable.

En revanche, deux opportunités majeures ont été identifiées :

1. L'installation de panneaux photovoltaïques et thermiques sur les toitures des bâtiments communaux et privés**2. L'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings extérieurs**

Ces surfaces artificialisées présentent un fort potentiel pour accueillir des installations solaires, tout en limitant l'impact sur les zones naturelles ou agricoles.

Dans ce contexte, il a été proposé au Conseil municipal d'approuver l'identification de deux ZAE nR sur le territoire communal.

La mise en place des ZAE nR présente de nombreux avantages. Elle soutient la transition énergétique en répondant aux objectifs

nationaux de neutralité carbone, tout en exploitant le potentiel local. Sur le plan financier, les propriétaires fonciers de la Commune peuvent bénéficier de financements et d'aides spécifiques pour l'installation d'énergies renouvelables dans les zones identifiées.

En matière d'aménagement, cette initiative optimise l'utilisation des espaces déjà artificialisés, tels que les toitures et les parkings, minimisant ainsi l'impact sur les zones naturelles et agricoles.

Le projet n'implique pas de budget direct pour la Commune, mais des aides régionales, nationales et des cofinancements pourront être mobilisés pour soutenir les installations EnR réalisées dans ces zones.





INFORMATIONS

**Permanences juridiques en Mairie**

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, vous avez la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apportera des réponses personnalisées en Mairie. Un service gratuit et accessible uniquement sur rendez-vous de 17h à 19h30.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 – accueil@coignieres.fr

**Permanence du conciliateur de justice**

La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite qui permet le règlement à l'amiable de vos litiges (entre particuliers ou avec des professionnels), à l'exception du droit de la famille (qui relève de la compétence de la Médiatrice familiale) et de l'administration (qui relève du Délégué départemental du Défenseur des Droits). Le conciliateur de justice vous reçoit en Mairie, le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois (8h45-12h et 14h-17h).

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr
+ d'infos : conciliateurs.fr

**Permanence CCAS**

Chaque mercredi, de 13h30 à 19h30, le Centre Communal d'Action Sociale tient une permanence individualisée au CCAS sur rendez-vous, pour toutes les demandes relatives au volet social, au logement, etc.

Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

La mairie recrute !

RDV sur la page LinkedIn Mairie de Coignières ou sur notre site coignieres.fr, rubriques Ma Mairie/ma ville recrute.

Communication

Suivez-nous sur les réseaux sociaux en vous abonnant à **Villedecoignieres** sur  Facebook,  Instagram et  X

Inscription au registre des personnes vulnérables de Coignières

Vous êtes âgé(e)s de 65 ans et plus, ou en situation de handicap ? Pensez à vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables de la commune ! Ce registre permet au CCAS de la ville de Coignières de vous contacter en cas de situation de crise exceptionnelle (canicule, grand froid...). Inscription simple et confidentielle :

- Par le demandeur ou par une tierce personne
- Fiche de renseignements disponible en ligne ou au CCAS
- Transmission par mail ou par courrier

Pour + d'infos : CCAS : 01 34 61 45 75 / ccasrpa@coignieres.fr

**Le Maire à votre écoute**

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coigniériens, Didier Fischer, votre Maire, assure une permanence en Mairie le samedi matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des administrés.

Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr

**La Police municipale à vos côtés**

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

> En période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h
Mercredi : 14h / 19h30

> Hors période scolaire :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Mercredi : 14h-20h
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h

Au-delà de ces horaires, le service effectue également 3 nocturnes par semaine jusqu'à 20h (jours choisis de façon aléatoire).

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00.

Police municipale - 01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr

**Votre prochain Conseil municipal le
Mardi 4 février 2025
à 19h45 en Mairie**

**Retrouvez prochainement l'ordre du jour
et les délibérations du conseil sur :
coignieres.fr**



BIENVENUE AUX NOUVELLES ENSEIGNES

LES COOKIES DUROY

Fabricant de cookies
42 rue des Broderies
Tél : 06 14 01 59 52
valentin@lescookiesduroy.com
lescookiesduroy.com

WORLD AVENUE

Restaurant
109 RN 10
2 rue du Gibet
Tél : 01 34 62 00 02

**ALLIANZ
Romain MEFFLET**

Agent général d'assurances
197 RN 10
Tél : 01 30 05 15 00
agence.allianz.fr

LA TABLE D'HERVÉ

Bar – Brasserie – Burger
241 bis RN 10
Tél : 06 80 45 12 67

**LE STUDIO RABONI –
HEMISTYLE**

Carrelage – Salle de bains
81 RN 10
Tél : 01 30 66 01 06
lestudioraboni.fr

XOOON

*Ameublement et décorations
d'intérieur*
13 rue du Pont d'Aulneau
Tél : 01 30 62 55 84
xoon.fr

ÉTAT CIVIL

Bonheur

01/10/2024, Mylan PERESTRELO VIEIRA

05/10/2024, Simao NOVO RIBEIRO

06/10/2024, Rafael GAGO

16/10/2024, Gabrielle MENGOME MVET

18/10/2024, Julian VELLEZEN LEDRANS

23/10/2024, Isaé GABEZ

24/10/2024, Mathis FARJOTS

25/11/2024, Jennah GUERMACHE

25/12/2024, Camille BENSETTI

Mariages

Romain CUER-DESSASSUS et Audrey PATOUT, le 5 octobre 2024

Frédéric SONGUÉ NJANGA et Tiffany PELMAR, le 23 novembre 2024

Transcriptions de décès

Gisèle CUZIN veuve LEROY, le 12 septembre 2024

Djiby BA, le 27 octobre 2024

Maria PAULA SIMOES COELHO veuve DOS SANTOS COELHO, le 22 avril 2024

Décès

Blaise REINAUDO, le 14 mars 2024

Justyna CIOLEK, le 10 octobre 2024

Martine SOUILLARD épouse DORMOY, le 1er décembre 2024

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles des défunts.



Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Toute l'équipe municipale est ravie de vous retrouver et vous souhaite une très bonne année 2025 qui verra la finalisation de nombreux travaux et opérations de notre programme. Nous vous confirmons qu'il n'y aura pas de hausse d'impôt en 2025 grâce à notre maîtrise du budget et notre recherche systématique de cofinancements. Nous poursuivrons bien entendu cette démarche en 2025.

Notre entrée en Politique de la Ville, nous permettra de faire appel à des financements spécifiques sur des opérations de prévention, d'éducation et d'insertion professionnelle. Nous pourrions alors remobiliser certains fonds sur d'autres actions.

De plus, nous avons lancé depuis novembre un Programme de Réussite Éducative (PRE). Ce dispositif permet d'accompagner enfants et jeunes, de 2 à 18 ans, en difficulté scolaire, sociale ou familiale. Véritable atout pour notre ville, il contribuera à leur réussite et à leur épanouissement.

L'écoute et le dialogue avec les Coigniériens resteront toujours une priorité cette année pour répondre au mieux à vos attentes. Par exemple, l'expérimentation de la zone 20 (dans un secteur du village) n'a pu voir le jour qu'après consultation des riverains.

Le projet a ainsi été ajusté en tenant compte de vos retours et remarques. Cette démarche participative sera également appliquée à plusieurs autres projets futurs.

De la même façon, nous nous engageons à concrétiser dès 2025, les souhaits et projets prioritaires que vous avez exprimés lors des conseils de quartier 2024.

Enfin, solidarité, entraide, sécurité et convivialité seront les maîtres-mots pour l'année 2025. Aux côtés des agents de la commune, nous continuerons à œuvrer pour préserver et améliorer votre cadre de vie.

*Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignières*

Le pays traverse une grave crise politique. A l'assemblée, l'alliance des extrêmes a fait le choix de l'instabilité et du désordre pour de vils calculs partisans. Avec un zèle désinvolte, ils osent prétendre que cela n'aura pas de conséquences pour les Français. C'est évidemment faux !

L'absence de budget, en ce début d'année, va aggraver la situation financière de notre pays et de beaucoup de nos concitoyens, et fragiliser d'avantage nos institutions. Cela va bien entendu impacter notre commune. C'est, entre autres, l'abandon du plan police/justice pour plus de policiers et de juges de proximité (nos policiers municipaux ne peuvent pas tout faire), du plan de lutte contre les déserts médicaux (ne manque-t-il pas des médecins sur Coignières ?), du plan prêt à taux zéro (si utile pour nos jeunes primo- accédants), sans compter le renforcement du budget de la Défense avec

la guerre à nos portes et le plan d'aide aux agriculteurs en situation d'urgence absolue.

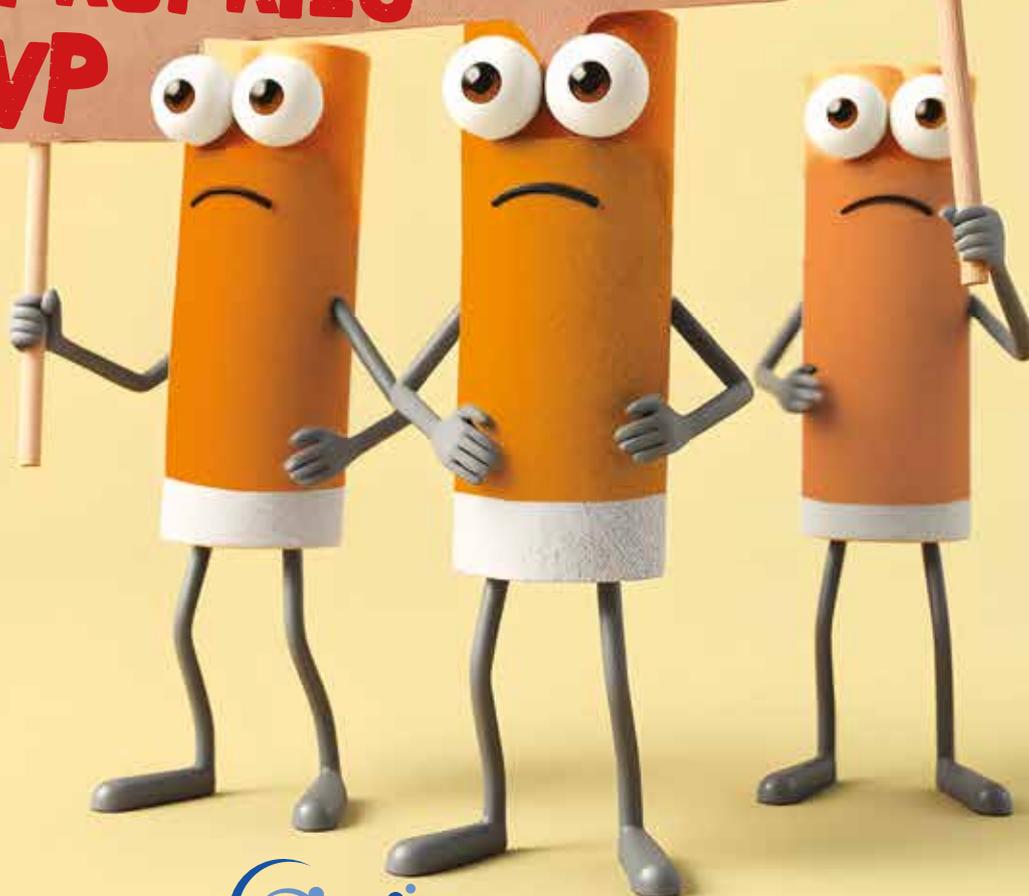
Force est de constater que la démocratie est un modèle fragile, un idéal qu'il nous faut protéger et qui requiert notre implication en tant que citoyens à tous les niveaux de la vie politique, y compris à l'échelle locale. Le désintéret et le désengagement croissant des citoyens font peser un risque considérable à notre pays. C'est pourquoi il est important de nous mobiliser à notre échelle. Si vous partagez les valeurs républicaines et que vous souhaitez prendre part à la vie municipale ou échanger sur le sujet, nous vous invitons à prendre contact avec nous via notre site <https://www.coignieres-avenir.fr/nous-contacter> ou par mail : coignieres.avenir@gmail.com

Bon début d'année à toutes et à tous,

*Xavier Girard
Président de Coignières Avenir
coignieres.avenir@gmail.com*

-COIGNIÈRES- VILLE PROPRE

**JETEZ-NOUS
DANS LES ENDROITS
APPROPRIÉS
SVP**



 **COIGNIÈRES**
ÉCO SOLIDAIRE PAR NATURE 
coignieres.fr

+ D'INFOS : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE
environnement@coignieres.fr • 01 76 52 38 95